Assurer sa mission de Salarié Désigné Compétent en Santé et Sécurité au Travail

Mis à jour le 24 mai 2023

Conditions d'entrée et prérequis

Aucun

Public visé

Salariés

Rythme

Temps plein

Durée en centre

21 heures

Durée en entreprise

7 heures

Validation

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera délivrée par le GIP FTLV.

Certification

Non

Modalités d'évaluation

À l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera délivrée par le GIP FTLV.

Entrée et sortie permanente

Non

Objectifs professionnels

Conseiller et accompagner son employeur dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels, en s'appuyant sur les valeurs essentielles et les bonnes pratiques de l'Assurance Maladie-Risques Professionnels/INRS :
• Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques.
• Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés.
• Identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques.
• Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail (registres obligatoires, document unique, plan de prévention…).
• Situer son rôle parmi les acteurs en santé et sécurité au travail.

Contenu

• Les différents enjeux : humains, financiers et économiques.
• Une méthodologie d'analyse des situations de travail afin de détecter les phénomènes dangereux.
• Les différents niveaux de prévention : les principes généraux de prévention, la connaissance des risques professionnels.
• Les différents acteurs, le rôle du salarié désigné compétent.
• Le positionnement de l'entreprise par rapport à ses obligations S&ST, grille DIGEST ou GPSST.
• La mise en place d'une démarche de prévention : de l'identification des risques à la mise en place et au suivi du plan d'action

Modalités pédagogiques

L'acquisition des compétences « méthodologiques » décrites dans ce référentiel sous-tend des mises en situation professionnelle (réelles et reconstituées) avec retours d'expériences.
Documents INRS

Profil des intervenants

Formateur/trice SDC du GIP FTLV, confirmé(e) dans les formations certifié par l'INRS

Délais et modalités d'accès

Inscription en ligne au plus tard 1 semaine avant le démarrage de la formation
Salarié désigné compétent

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GIP Formation Tout au Long de la Vie
- 28 rue de Saurupt - BP 3035
  54012 NANCY CEDEX

Assurer sa mission de Salarié Désigné Compétent en Santé et Sécurité au Travail

- ce.gip@ac-nancy-metz.fr
- 03 83 55 06 58
- SIRET : 18542213600019